

1.3 Disparités de revenu des non-salariés classiques

En 2017, sur l'ensemble des **secteurs d'activité** (hors agriculture), 8 % des **non-salariés classiques** perçoivent un **revenu d'activité** nul (*figure 1*). Pour un **entrepreneur individuel**, un revenu nul est le reflet d'un exercice déficitaire. Les **gérants majoritaires** peuvent verser des dividendes plutôt qu'une rémunération ; leur revenu peut alors être nul même quand l'exercice est bénéficiaire. La part des revenus nuls est la plus élevée dans les services aux entreprises et les services mixtes (12 %), en particulier dans l'immobilier (23 %). En revanche, dans la construction (6 %) et la santé (2 %), très peu de non-salariés classiques n'ont tiré aucun revenu de leur activité.

Parmi l'ensemble des non-salariés classiques qui ont dégagé un revenu positif, 10 % gagnent moins de 510 euros par mois (1^{er} **décile** ou D1). Ce seuil est particulièrement faible dans les services aux particuliers (270 euros) et le commerce (330 euros). À l'inverse, il est le plus élevé dans la santé (1 360 euros) et dans une moindre mesure dans la construction (680 euros).

À l'autre extrémité de l'échelle des revenus, 10 % des non-salariés classiques gagnent plus de 8 330 euros par mois (9^e décile ou D9) et 1 % plus de 24 660 euros (99^e **centile** ou C99). Les D9 sont les plus bas dans les services aux particuliers (3 680 euros) et les transports (4 190 euros). À l'inverse, ils sont les plus élevés dans la santé (11 700 euros) et dans les services aux entreprises et les services mixtes (11 210 euros). Il en est de même pour les C99 (36 520 euros dans les services aux entreprises et les services mixtes, 28 670 euros dans la santé).

Pour mesurer les inégalités de revenu, le **rapport interdécile** D9/D1 est couramment utilisé. Il est de 16 pour les revenus d'activité annualisés des non-salariés classiques (*figure 2*). En considérant les revenus non annualisés qui, outre la rémunération d'une unité de travail, varient selon le volume de travail réalisé au cours de l'année, le rapport interdécile atteint 18, contre 23 pour le **revenu**

salarial dans le secteur privé. Cependant, le D1 du revenu des non-salariés classiques est surestimé, car il ne prend pas en compte les éventuels déficits. Par ailleurs, en incluant les **micro-entrepreneurs**, dont les revenus sont en moyenne plus faibles en raison de périodes d'activité parfois très courtes et de la nature du régime imposant des plafonds sur les chiffres d'affaires, le rapport interdécile des **revenus non salariaux** atteint 100. Le rapport interdécile D9/D5 est lui aussi plus élevé pour les revenus non salariaux (3,5 hors ME ; 5,1 en les intégrant) que pour les revenus salariaux (2,2).

Les inégalités de revenu sont plus faibles dans la construction, les transports et la santé (rapport interdécile inférieur à 9) et plus fortes dans l'industrie (18), le commerce (19) et les services aux entreprises et les services mixtes (20). Dans ces trois derniers secteurs, les revenus sont plus dispersés que dans les autres secteurs, que ce soit dans la première moitié de la distribution ou dans la seconde.

Entre 2008 et 2017, la dispersion des revenus des non-salariés classiques, mesurée par le rapport interdécile, s'est atténuée. La **médiane** (5^e décile ou D5) progresse sur la période : + 2,6 % entre 2008 et 2012 et + 8,3 % entre 2012 et 2017 (*figure 3*) avec la nouvelle définition du revenu qui intègre désormais une partie des dividendes perçus. Le D9 évolue peu (- 0,3 % entre 2008 et 2012, + 3,0 % entre 2012 et 2017), tandis que le D1 augmente fortement (+ 14,4 %, puis + 10,3 %), de sorte que les ratios D5/D1 et D9/D5 se réduisent. La hausse des revenus dans le bas de la distribution est en partie liée à la montée en charge du statut de micro-entrepreneur qui, en attirant depuis 2009 des non-salariés ayant de faibles revenus, crée un effet de sélection rehaussant le revenu des non-salariés classiques.

Tout en haut de l'échelle, après avoir fortement progressé entre 2008 et 2012 (+ 9,4 %), le C99 a nettement baissé en 2013 (- 6,7 % y compris dividendes), avant de croître à nouveau nettement (+ 10,1 % jusqu'en 2017). ■

Définitions

Secteurs d'activité, non-salariés classiques, revenu d'activité, entrepreneur individuel, gérants majoritaires, décile, centile, rapport interdécile, revenu salarial, micro-entrepreneurs (ME), revenus non salariaux, médiane, quartile : voir *annexe Glossaire*.

Disparités de revenu des non-salariés classiques 1.3

1. Dispersion des revenus d'activité mensuels des non-salariés classiques en 2017

| | Effectifs au 31/12 (en milliers) | Part des revenus nuls (en %) | Dispersion hors revenus nuls (en euros) | | | | | |
|---|----------------------------------|------------------------------|---|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| | | | D1 | Q1 | Médiane | Q3 | D9 | C99 |
| Industrie (hors artisanat commercial) | 72 | 9,9 | 370 | 970 | 2 150 | 3 990 | 6 730 | 17 860 |
| Construction | 245 | 5,5 | 680 | 1 330 | 2 180 | 3 330 | 5 070 | 12 470 |
| Commerce et artisanat commercial | 354 | 10,3 | 330 | 890 | 1 920 | 3 610 | 6 320 | 17 450 |
| Transports et entreposage | 59 | 7,3 | 500 | 890 | 1 480 | 2 580 | 4 190 | 11 610 |
| Services aux entreprises et services mixtes | 378 | 11,5 | 570 | 1 530 | 3 210 | 6 110 | 11 210 | 36 520 |
| Services aux particuliers | 320 | 11,0 | 270 | 690 | 1 310 | 2 210 | 3 680 | 10 570 |
| Santé et action sociale | 441 | 2,3 | 1 360 | 2 500 | 4 040 | 6 930 | 11 700 | 28 670 |
| Ensemble | 1 867 | 8,3 | 510 | 1 210 | 2 460 | 4 580 | 8 330 | 24 660 |

Note : les non-salariés taxés d'office sont pris en compte dans les effectifs, mais pas dans les revenus.

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2017, hors micro-entrepreneurs et hors agriculture.

Source : Insee, base non-salariés 2017.

2. Indicateurs d'inégalités de revenu des non-salariés classiques en 2017

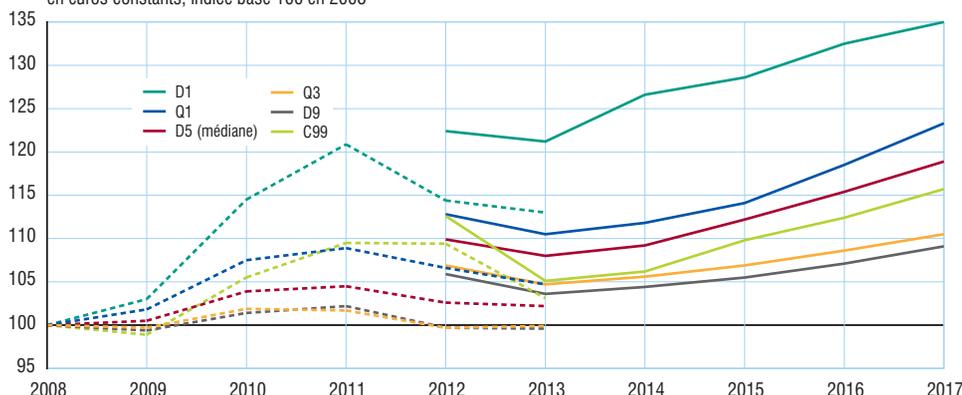
| | Indicateurs d'inégalités (hors revenus nuls) | | | |
|---|--|-------------|------------|------------|
| | Q3/Q1 | D9/D1 | D5/D1 | D9/D5 |
| Industrie (hors artisanat commercial) | 4,1 | 18,2 | 5,8 | 3,1 |
| Construction | 2,5 | 7,5 | 3,2 | 2,3 |
| Commerce et artisanat commercial | 4,0 | 19,0 | 5,8 | 3,3 |
| Transports et entreposage | 2,9 | 8,4 | 3,0 | 2,8 |
| Services aux entreprises et services mixtes | 4,0 | 19,6 | 5,6 | 3,5 |
| Services aux particuliers | 3,2 | 13,4 | 4,8 | 2,8 |
| Santé et action sociale | 2,8 | 8,6 | 3,0 | 2,9 |
| Ensemble | 3,8 | 16,2 | 4,8 | 3,4 |

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2017, hors revenus nuls, hors taxés d'office, hors micro-entrepreneurs et hors agriculture.

Source : Insee, base non-salariés 2017.

3. Évolution des quantiles de revenus des non-salariés classiques entre 2008 et 2017

en euros constants, indice base 100 en 2008



Note : la définition du revenu a changé en 2013. Les courbes en trait plein présentent le revenu selon la définition en vigueur à partir de 2013 ; les traits pointillés selon la définition en vigueur avant 2013.

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors revenus nuls, hors taxés d'office, hors micro-entrepreneurs et hors agriculture.

Source : Insee, bases non-salariés.